

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC

Une année mouvementée

Cette année, tout en contraste avec 2018, est plutôt décevante. Je m'explique. Un hiver rigoureux, des prix pour les billots à la baisse, la fin du marché du 4 pieds résineux, le manque de main-d'œuvre, voilà des éléments qui expliquent la baisse de production de plus de 17,5 % en comparaison avec l'année dernière.

La production de près de 739 000 mètres cubes solides est même inférieure à ce que nous avions prévu en début d'année. Pour le bois à pâte et les panneaux, la demande est demeurée bonne, mais les livraisons ont été moindres, elles ont chuté de 41 % pour les panneaux et autres, ce qui est considérable. Pour les pâtes et papiers, la baisse représente 28 %. Nous savions que la fin du 4 pieds aurait un lourd impact puisque le marché de remplacement pour les bois résineux de faible diamètre est plutôt rare. Nous travaillons activement à trouver de nouveaux débouchés pour ces bois sans preneurs actuellement.

Le marché du sciage, même si le volume livré a diminué d'environ 13 %, est demeuré assez stable sur la rive sud de Québec. La baisse régionale est importante sur la rive nord, mais les livraisons ont augmenté de façon notable sur la Côte-Nord (+18 %) en raison de la récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE).

Le litige qui oppose le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec à Domtar, au CIFQ et à une Association d'entrepreneurs du Sud du Québec s'est poursuivi en 2019. Les audiences devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) impliquent aussi notre Syndicat au niveau de l'entente-cadre avec le CIFQ. Ce dossier est énergivore en temps et financièrement pour notre organisation. Je suis fier des producteurs de la région qui se sont personnellement investis en participant en grand nombre à la manifestation qui s'est tenue à Sherbrooke en février 2019 afin de défendre leur droit de négociateur collectivement la vente de bois de sciage. Bravo!

La décision de la Régie aura des conséquences directes sur la négociation entreprise avec les scieurs de notre territoire. À ce jour, nous avons neuf conventions de signées avec des scieurs, nous remercions d'ailleurs ces excellents partenaires. D'autres usines attendent la décision de la Régie avant de s'entendre avec nous.

Nous ne restons pas inactifs pendant les travaux de la Régie. À votre demande, nous avons créé un comité de réflexion sur l'avenir de la commercialisation des bois au

Syndicat. Le comité, formé de membres du conseil d'administration, regroupait également des personnes représentant les diverses catégories de producteurs, soient les très grands propriétaires forestiers non industriels, les groupements forestiers, les entrepreneurs et les propriétaires individuels. Une excellente analyse de la situation et des enjeux a été réalisée avant de proposer des pistes d'action structurantes qui ont été présentées et discutées lors des assemblées de consultation et d'information de l'automne. En 2020, nous prévoyons mettre en œuvre ces propositions.

Une année mouvementée, mais aussi positive

L'envoi massif de la carte postale couplée aux efforts déployés par notre Fédération et l'UPA, ont permis d'être enfin entendu par le gouvernement dans le dossier de la fiscalité foncière. Le nouveau projet de loi déposé permettra de créer une catégorie d'immeuble distincte pour les boisés sous aménagement.

Les questions environnementales touchent de plus en plus les propriétaires de boisés, que ce soit les milieux humides et hydriques, les espèces menacées, les aires protégées ou le captage du carbone, celles-ci doivent être débattues avec plusieurs ministères. Durant la dernière année, notre Fédération a obtenu la création d'un comité de liaison interministériel avec le gouvernement où la discussion transparente permet de traiter avec l'ensemble des intervenants de manière intégrée de ces différents dossiers. En tant que 1^{er} vice-président à la FPFQ, je participe activement à ce comité. Nul doute que les résultats auront des retombées positives pour l'ensemble de nos propriétaires.

Les pages suivantes vous informeront en détail sur les nombreux dossiers auxquels nous avons consacré nos efforts et nos énergies en 2019. N'hésitez pas à questionner nos employés, ils répondront avec plaisir à vos demandes d'informations supplémentaires et je suis reconnaissant de leur travail.

Merci à mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement et pour leur disponibilité. Surtout, merci à tous ces membres qui nous appuient et comptent sur nous pour défendre leurs intérêts. Votre soutien nous pousse à travailler plus fort et à persévérer !

Gaétan Boudreault,
Président

Ce qu'est le SPFRQ

Un syndicat professionnel

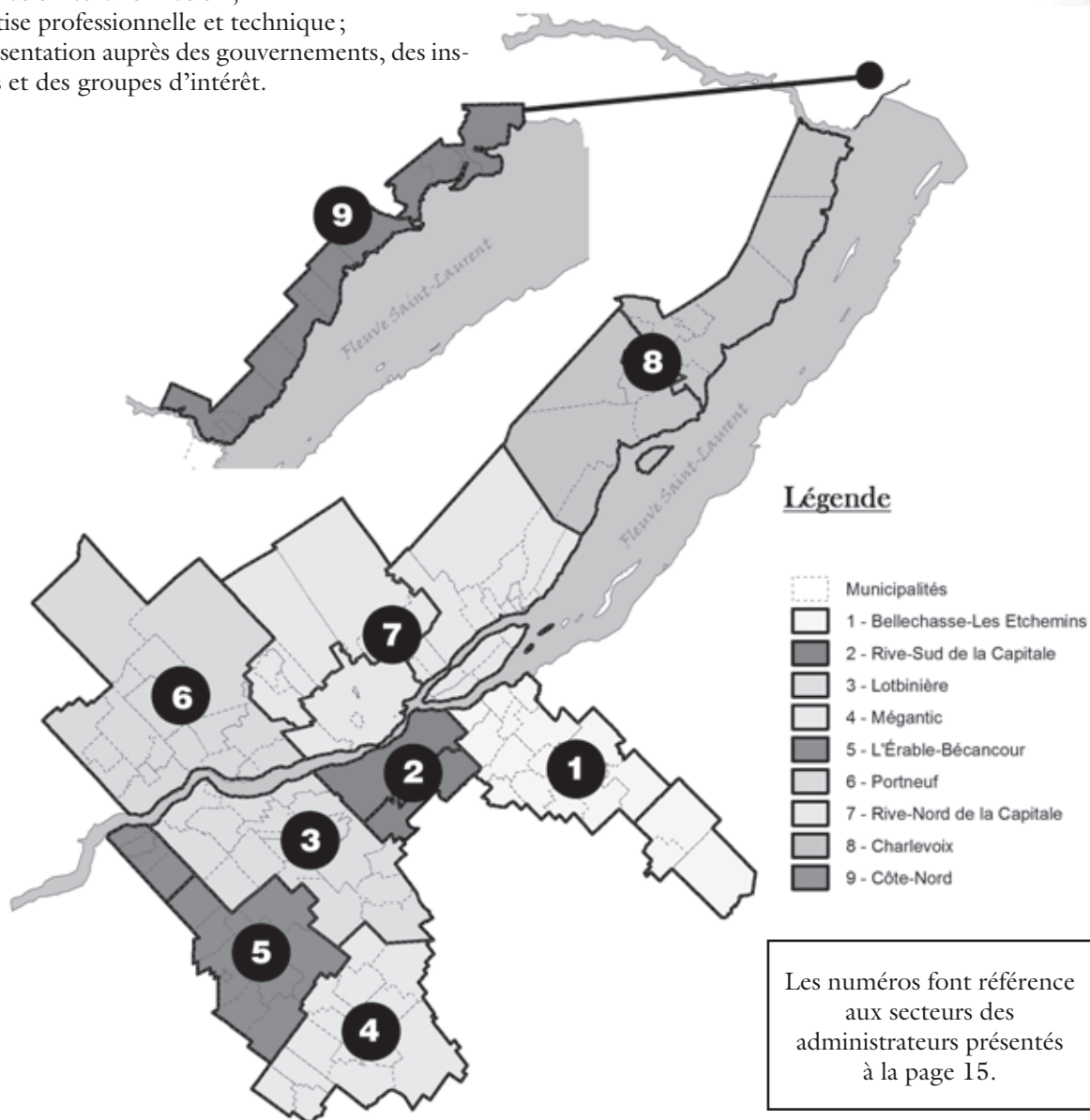
Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel qui regroupe 1 531 propriétaires de forêts privées adhérents. Le SPFRQ est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte environ 14 485 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, Québec, G2E 5S2.

Les principaux champs d'activité du SPFRQ sont :

- La mise en marché collective ;
- L'information et la formation ;
- L'expertise professionnelle et technique ;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Visitez le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca





Un gestionnaire de plan conjoint

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Comme souhaité par les producteurs de bois, ces pouvoirs varient selon les marchés.

Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat agit en tant qu'agent exclusif de vente comme le permet la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. À ce titre, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingentement), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

Le bois pour le sciage et le déroulage

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, axé sur la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les offres des acheteurs en matière de prix et de conditions d'achat (volume, dimensions, qualité), surveille les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

La gouvernance du SPFRQ

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et

soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année, il y a eu sept séances du conseil d'administration, dont celle du 24 avril qui a permis de réélire le président et les deux vice-présidents. Les membres du conseil d'administration ont accueilli un nouvel administrateur, M. Jean-Marie Bélisle pour le secteur de la Côte-Nord.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à huit reprises dont une conférence téléphonique. Le comité des finances a aussi tenu une réunion spéciale avec le comité exécutif du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) afin de traiter d'un dossier commun aux deux organisations.

Il est important de signaler le départ du directeur adjoint à la mise en marché en fin d'année. M. Jonathan Beaudoin-Brousseau a décidé de réorienter sa carrière après six années dans l'organisation.

La reddition de compte à la RMAAQ

La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

Le nouveau Règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec, adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2018, a fait l'objet de nombreux échanges avec la RMAAQ. Le 5 décembre, la RMAAQ a tenu une audience publique à Québec afin d'entendre le Syndicat sur le projet de règlement. Celui-ci doit être approuvé par la RMAAQ avant d'entrer en vigueur en 2020.

Les problèmes et les défis de la forêt privée

Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux problèmes et défis.

Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui vit de nombreux et rapides changements et qui voit se poursuivre la concentration des usines achetant en forêt privée ; négocier avec ces acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché ; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts ; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts ; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels ; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables ; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à l'aménagement durable des forêts privées ; revendiquer une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

Les défis du SPFRQ

La négociation de nouvelles ententes pour la mise en marché du bois de sciage est toujours un dossier qui présente des défis importants et qui a requis au cours de la dernière année des efforts particuliers des administrateurs et des employés du Syndicat.

Avec la fin officielle de la production de 4 pieds résineux en février, le Syndicat poursuit activement la recherche de nouveaux débouchés pour le bois résineux de faible dimension ainsi que pour les autres essences. De plus, une réflexion sur l'avenir de la commercialisation des bois a été réalisée. Le Syndicat

a aussi participé à une étude de préfaisabilité pour un projet de mise en valeur des bois sous-utilisés en provenance des forêts privées de la grande région de la Capitale-Nationale.

Des énergies ont aussi été consenties à la poursuite des travaux sur les stratégies régionales de mobilisation de bois des forêts privées au sein de plusieurs agences régionales de mise en valeur.



Les activités en 2019

La mise en marché

Les ventes pour l'année 2019 ont atteint 738 900 mètres cubes solides (m³s), une baisse marquée de 17,5 % par rapport au volume de l'année dernière. La fin du marché de 4 pieds, des conditions hivernales difficiles en raison d'une importante couche de neige et un manque de main-d'œuvre expliquent en partie les résultats sous la moyenne.

Les livraisons dans le secteur du sciage et du déroulage n'ont pas fait exception avec une baisse de 12,8 % totalisant 588 100 m³s. À 114 500 m³s, les ventes dans le secteur des pâtes et papiers ont diminué de 28,5 %. Les ventes de 36 300 m³s dans le secteur des panneaux et autres ont également chuté de 40,7 % par rapport à l'année dernière.

L'ensemble des ventes a dépassé 39,7 millions de dollars. Le tableau 1 présente la répartition des revenus de vente aux usines au cours de l'année.

Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'occupe activement du développement de nouveaux marchés. En 2019, le Syndicat a réalisé plusieurs démarchages auprès de promoteurs et acheteurs actifs afin de les informer du volume disponible des différents bois sur le territoire.

Le projet de création de cours de transfert susceptibles de rendre plus concurrentiel le bois localisé à de longues distances de transport des usines s'est poursuivi. Ainsi,

le Syndicat a utilisé la cour installée chez Groupe Lebel à Saint-Hilarion pour livrer des bois feuillus à l'usine américaine Sappi Fine Paper à la suite d'une entente avec E.J. Carrier. Une autre entente a été conclue avec Bois Carthage pour des livraisons aux usines de Tafisa et Sappi par l'intermédiaire des cours de transbordement situées à Sainte-Justine et Saint-Zacharie. Produits forestiers Bob utilise aussi ces mêmes cours pour des livraisons chez Verso Corporation.

Un nouveau marché de production de paillis a été développé avec la compagnie Transfobec pour la livraison de bois résineux en provenance du secteur de Portneuf. Finalement, un marché de biomasse forestière a vu le jour avec CGFA Énergie Inc. qui a un contrat pour l'approvisionnement de l'hôpital de Montmagny.

Le Syndicat a collaboré avec les villes de Lévis et Québec pour la mise en marché des bois de frêne récoltés dans le cadre de leur plan de gestion de l'épidémie de l'agrile du frêne.

Le Syndicat a de plus répondu à plusieurs consultations du MFFP pour déterminer si celui-ci doit accorder des volumes ponctuels disponibles en forêt publique. En collaboration avec la FPFQ, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois. Ce bureau vend aux enchères une partie du bois de la forêt publique.

Dans la foulée du développement de nouveau marché et à la demande des producteurs lors de la dernière assemblée générale annuelle, un comité de réflexion sur l'avenir de la commercialisation des bois au Syndicat a été mis en place. Formé de membres du conseil d'administration, le comité regroupait également des personnes représentant les diverses catégories de producteurs (TGPNI, groupement forestier, entrepreneur et propriétaire individuel). Une excellente analyse de la situation et des enjeux a été réalisée avant de proposer des pistes d'action structurantes qui ont été présentées et discutées lors des réunions de consultation et d'information.

Le secteur du sciage et du déroulage

- Le conflit canado-américain du bois d'œuvre est toujours en cours depuis le printemps 2016. Les scieurs continuent de payer une taxe d'environ 20 % sur leur exportation de bois d'œuvre aux États-Unis à l'exception de quelques usines qui ont eu des exemptions vers la fin de l'année ;

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS EN 2019

	\$	%
Montant total reçu des usines	39 711 684	100,0 %
Montant net remis aux producteurs	36 018 655	90,7 %
Montant remis aux transporteurs ⁽¹⁾	2 655 935	6,7 %
Prélevés « mise en marché et administration »	886 966	2,2 %
Prélevés « Fonds forestier »	155 643	0,4 %

⁽¹⁾ Ce montant exclut tous les montants versés directement aux transporteurs par les usines de sciage et de déroulage

- Après une chute drastique en 2018, les prix du bois de sciage se sont légèrement raffermissés au début 2019 et stabilisés autour de 500 \$/MPMP ;
- Le Syndicat a signé de nouvelles ententes avec neuf usines de sciage, dont certaines sont membres du Conseil de l'Industrie Forestière du Québec (CIFQ) ;
- Les audiences à la RMAAQ visant à officialiser la fin de l'entente-cadre avec le CIFQ se sont poursuivies au cours de l'année. Le Syndicat attend une décision positive afin de poursuivre ses efforts pour signer de nouvelles ententes avec les usines de sciage.

Le secteur des pâtes et papiers

Kruger Wayagamack (Trois-Rivières)

- Les livraisons de bois résineux de 4 pieds à l'usine de Kruger Wayagamack se sont terminées en février 2019 ;
- Le Syndicat a coordonné de façon très active la production de bois dans les dernières semaines afin de respecter les engagements et pour s'assurer qu'il n'y aurait aucune perte de bois à la toute fin des livraisons.

Domtar (Windsor)

- Le contrat 2017-2018 conclu avec Domtar n'est pas terminé et le Syndicat a poursuivi les livraisons tout au long de l'année ;
- Ce contrat a été négocié conjointement avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Cependant, la compagnie ne souhaite pas poursuivre ainsi pour la négociation de la prochaine entente ;
- Le Syndicat a éprouvé des difficultés à livrer la balance des volumes de feuillus durs prévus à ce contrat. Les

- forts volumes de bois de chauffage livré par les producteurs, le peu de volumes produits par les grands propriétaires et les conditions hivernales difficiles ont réduit considérablement la production de bois feuillus mélangés de 8 pieds ;
- La compagnie a aussi demandé au Syndicat de cesser les livraisons des bois résineux ;
- Les volumes de peuplier ont été livrés complètement.

Usines américaines

- Une cour de transfert, propriété d'E.J. Carrier installée à Sainte-Justine, en Beauce, a permis la livraison de bois destiné à l'usine de Sappi Fine Paper tout au long de l'année. Ce marché était réservé aux producteurs de la région de Bellechasse ;

TABLEAU 2

NOMBRE D'USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION			
TYPE D'USINE	2005	2018	2019
Pâtes et papiers	4	6	8
Panneaux et autres	6	4	7
Sciage et déroulage	74	54	51
Total	84	64	66

Le nombre d'usines est en fonction des points de livraisons et ne tient pas compte que celles-ci puissent être détenues par une même entité. Notons qu'en 2019, on dénombre quatre cours de transfert (deux en 2018) et quatre usines de transformations de pâtes et papiers.



- Une entente fut signée avec Bois Carthage pour la livraison de feuillus durs et de peupliers mélangés destinés aux usines de Sappi Fine Paper et Tafisa.

Le secteur des panneaux OSB

Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)

- Le Syndicat a conclu une entente de deux ans pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021 comprenant une hausse des prix livrés, la politique sur la compensation de carburant pour les transporteurs étant maintenue. L'entente comprend aussi un volume de 4 000 m³s de bois résineux.

Norbord (Chambord)

- La compagnie Norbord qui devait relancer l'usine de Chambord au printemps 2019 n'a finalement pas ouvert ses portes.

Les autres secteurs

Charbon de Bois Feuille d'Érable inc. (Sainte-Christine-d'Auvergne)

- Les livraisons ont été légèrement inférieures aux projections pour 2019, les parties ont une entente de principe pour le prochain contrat qui prévoit une légère hausse du prix pour le 8 pieds et plus;
- La compagnie souhaite acheter davantage de bois de 4 pieds, pour ce faire, elle a offert une substantielle augmentation de prix d'environ 25 %;
- Ce marché est réservé aux producteurs du secteur de Portneuf.

Transfobec (Mauricie)

- Une entente est prévue jusqu'en novembre 2020 pour la livraison de résineux qualité pâte destinés à la fabrication de paillis et/ou copeaux;
- Ce marché est réservé accessible seulement aux producteurs de Portneuf.

TABLEAU 3

Voici par ordre d'importance, les vingt principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2019

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Clermond Hamel	Saint-Éphrem	Sciage résineux
2	Bois Daaquam	Saint-Just-de-Bretenières	Sciage résineux
3	Scierie Alexandre Lemay & Fils	Sainte-Marie	Sciage résineux
4	Scierie Dion et Fils	Saint-Raymond	Sciage feuillus et résineux
5	Groupe Lebel inc. St-Hilarion	Saint-Hilarion	Sciage résineux
6	Domtar	Windsor	Pâte feuillue (8 pieds) ⁽¹⁾
7	E.J. Carrier inc.	USA	Pâte feuillue ⁽¹⁾
8	Boisaco	Sacré-Coeur	Sciage résineux
9	Produits Forestiers Arbec	Saint-Georges-de-Champlain	Pâte feuillue (8 pieds) ⁽²⁾
10	Carrier & Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
11	Blanchette & Blanchette	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
12	Bois Carthage inc.	Saint-Zacharie	Pâte feuillue
13	Mobilier Rustique inc.	Saint-Martin	Sciage résineux
14	Produits Forestiers Résolu	Baie-Comeau	Sciage résineux
15	Bois Daaquam – Div. St-Pamphile	Saint-Pamphile	Sciage résineux
16	Charbon de Bois Feuille d'Érable	Sainte-Christine-d'Auvergne	Pâte feuillue (8 pi et plus) ⁽³⁾
17	Bersaco inc.	Les Bergeronnes	Sciage feuillus
18	Groupe NBG inc.	Rivière-Bleue	Sciage feuillus
19	Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Pâte résineuse (4 pieds) ⁽¹⁾
20	Éloi Moisan inc.	Saint-Gilbert	Sciage résineux et feuillus

⁽¹⁾ Marché des pâtes et papiers

⁽²⁾ Marché des panneaux OSB

⁽³⁾ Marché du charbon de bois

Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ).

Le Syndicat a mis en œuvre les principales clauses de l'entente 2018-2019, dont la nouvelle politique touchant les producteurs qui demandent de livrer eux-mêmes le

bois à pâte avec leurs propres équipements de transport. De plus, une politique d'accréditation temporaire d'un transporteur afin de pallier la non-disponibilité des transporteurs accrédités pendant certaines périodes de l'année a aussi été appliquée à quelques reprises.

En décembre, l'ATBRQ a annoncé au Syndicat son intention de renégocier une nouvelle entente en 2020.

TABLEAU 4

PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR 2018-2019						
En dollar (marchés contingentés)						
ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET : FINAL		PROVISoire	
			2018	2019	2020	
Sapin-épinettes ⁽¹⁾	Pâtes	m ³ app.	28,13	28,15	----	
Pruche ⁽¹⁾	Pâtes	m ³ app.	21,99	21,99	----	
Pins-mélèze 8 pieds ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	30,20 ⁽³⁾	30,47 ⁽³⁾	29,62 ⁽¹⁾	
Pruche et mélèze 8 pieds ⁽⁴⁾	Pâtes	t.m.a.	57,61	56,11	54,00	
Feuillus mélangés 4 pieds ⁽²⁾	Charbon	m ³ app.	28,08	27,84	34,64	
Feuillus mélangés 8 pieds et plus ⁽²⁾	Charbon	t.m.v.	39,89	40,49	39,12	
Feuillus mélangés 8 pieds ⁽¹⁾	Pâtes	t.m.a.	67,68	68,38	65,40	
Tremble 8 pieds ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	33,61*	34,98 ⁽⁵⁾	33,61 ⁽⁵⁾	
Tremble 8 pieds ⁽¹⁾	Pâtes	t.m.a.	64,69	64,78	62,40	
Tremble tiges ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	30,61	31,98 ⁽⁵⁾	30,61 ⁽⁵⁾	

⁽¹⁾ Sauf Charlevoix et Côte-Nord

⁽²⁾ Portneuf (Seulement)

⁽³⁾ Sauf Côte-Nord

⁽⁴⁾ Lotbinière-Mégantic (Seulement)

⁽⁵⁾ 1\$ de moins du m³s pour la région de Charlevoix

m³ app. = mètre cube apparent

m³ sol. = mètre cube solide

t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)

t.m.v. = tonne métrique verte

* Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin: 32.31\$/m³s

TABLEAU 5

LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2018-2019								
En m ³ solide, toutes essences incluses								
SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Bellechasse - Les Etchemins	104 500	112 100	27 200	24 300	1 900	800	133 600	137 200
Rive-Sud de la Capitale	2 500	6 500	1 300	1 900	400	400	4 200	8 800
Lotbinière	76 500	59 900	27 200	15 200	1 900	3 700	105 600	78 800
Mégantic	84 300	84 600	15 400	12 800	400	1 400	100 100	98 800
L'Érable - Bécancour	71 800	66 300	31 900	14 300	3 400	6 600	107 100	87 200
Portneuf	90 100	56 400	23 700	5 400	32 300	13 500	146 100	75 300
Rive-Nord de la Capitale	145 500	108 700	23 800	20 100	4 000	2 000	173 300	130 800
Charlevoix	62 100	49 600	9 600	20 500	16 900	7 900	88 600	78 000
Côte-Nord	37 100	44 000	-	-	-	-	37 100	44 000
Total	674 400	588 100	160 100	114 500	61 200	36 300	895 700	738 900

TABLEAU 6

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR TYPES DE MARCHÉS 1994-2019

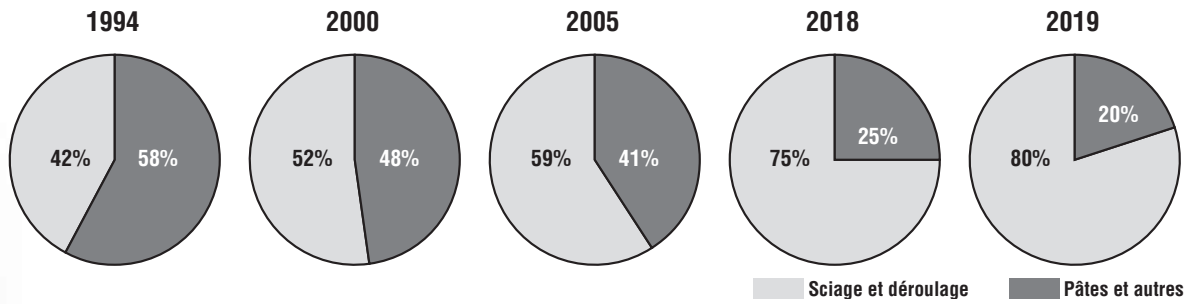
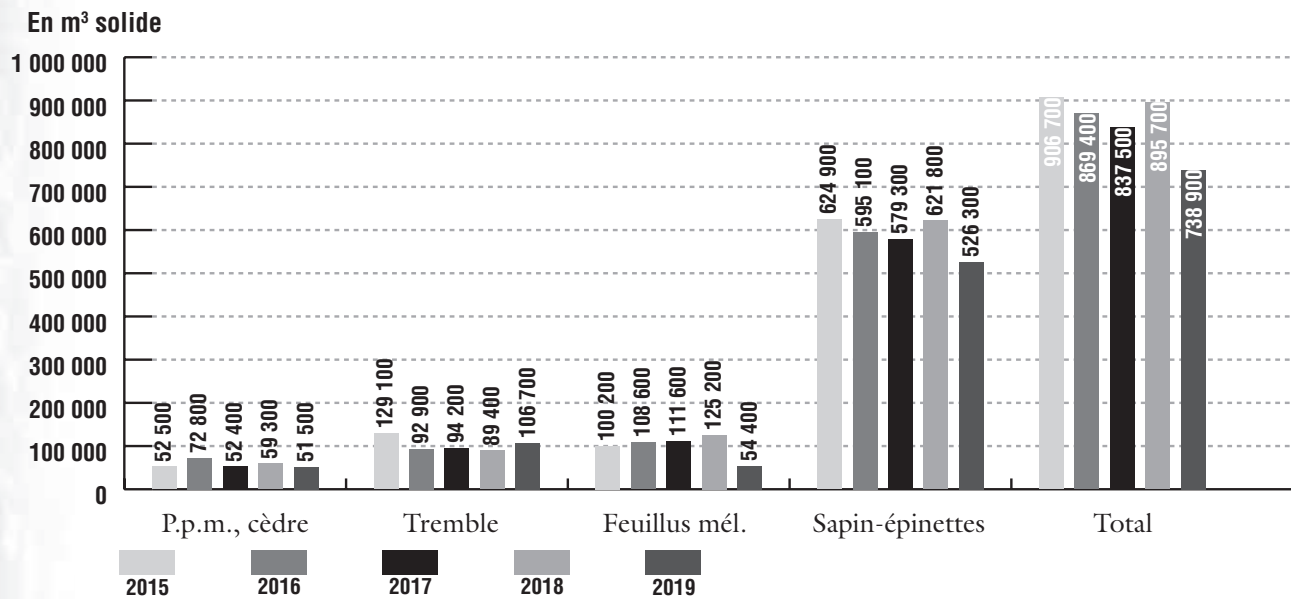


TABLEAU 7

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR GROUPES D'ESSENCES 2015-2019



L'information et la formation

Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à quatre reprises. Les publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 13 500 exemplaires).

L'infolettre électronique *Info Forestier*

L'infolettre électronique publiée par le Syndicat s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. Deux *Info Forestier* ont été envoyées au cours de l'année ainsi que deux *Memo Forestier*.

Le site Web et la page Facebook

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a lancé au cours de l'année son nouveau site Web foretprivee.ca avec plusieurs améliorations et nouveautés. Les nouvelles sections Je vends mon bois, Je cherche du financement, la section Je cherche un expert, la galerie vidéos, les outils, les étapes et les conseils reliés à une gestion active de la forêt sauront renseigner les propriétaires et producteurs forestiers.



Utilisant la même plateforme Web que celle de la FPFQ, le site Web du Syndicat a également été amélioré. Celui-ci présente une toute nouvelle image.

La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin de vous brancher, d'aimer et suivre le Syndicat.

Les rencontres avec les propriétaires

Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les

consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Six assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2019. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Plus de 150 propriétaires forestiers ont aussi été informés sur la situation dans les marchés et la négociation de nouvelles ententes avec les scieurs.

Lors des six réunions de consultation et d'information de l'automne, les représentants du Syndicat ont de nouveau fait le point sur le renouvellement des ententes pour le marché du sciage, et ce, devant plus de 150 propriétaires forestiers qui se sont aussi prononcés sur la vision d'avenir dans la commercialisation des bois.

Les assemblées générales annuelles

Près d'une centaine de délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 24 avril 2019. Le thème de cette journée était : *Négociation dans le sciage : la patience a des limites!*

Les rapports présentés lors de ces assemblées ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et des résultats de mise en marché pour l'année 2019.

Ces assemblées se sont terminées sur la traditionnelle période des résolutions après une présentation, de l'économiste forestier de la FPFQ M. Vincent Bouvet, sur les Produits du bois, un contexte favorable pour les prix? Les titres des cinq résolutions adoptées sont les suivants :

- Commercialisation du bois destiné au sciage;
- Pour une « vision d'avenir » dans la commercialisation des bois;
- Pour une négociation dans le sciage regroupée à plusieurs régions;
- Pour une évolution de la fiscalité foncière des boisés sous aménagement;
- Pour respecter le droit de propriété en forêt privée.



Les projets de développement

Le Syndicat travaille conjointement avec l'Agence de mise en valeur des forêts privées de Québec 03 afin d'élaborer un plan de communication qui incitera les propriétaires forestiers à devenir des gestionnaires actifs de leur boisé.

Le Syndicat a participé financièrement à une étude de pré faisabilité menée par le groupe DGR consultants forestiers pour la mise en valeur des bois sous-utilisés en provenance des forêts privées de la Capitale-Nationale. Le mandat consiste à trouver un projet d'usine intégrée qui utiliserait les bois de faibles diamètres et d'essences peu désirées par les usines existantes. Une étude de faisabilité suivra en 2020.

L'information pour le grand public

Le Syndicat a rédigé au mois de mai, Mois de l'arbre et des forêts, un article dans le cahier spécial d'information du journal Le Soleil sur Une forêt à découvrir.

Le Syndicat a participé le 14 septembre à l'événement de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord Les Grandes Récoltes au Grand Marché de Québec. Le 21 septembre avait lieu la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec à Saint-Pierre-Baptiste où le Syndicat anime un kiosque d'information.

Les activités de transfert de connaissances

Plus de 130 participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées. Au total, 14 activités ont été tenues dans le territoire du Syndicat. Le tableau 8 donne les détails de celles-ci.

Le SPFRQ fait partie du *Collectif en formation agricole de la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord*.

De concertation avec des maisons d'enseignement, le collectif souhaite répondre davantage aux besoins des propriétaires forestiers. Les formations du Syndicat sont donc affichées sur le site de la formation agricole. Pour être informé régulièrement des formations disponibles, inscrivez-vous à l'infolettre ou suivez le Collectif sur Facebook.

La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers généraux ou spécifiques. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Les dossiers de la réglementation municipale, de la protection des milieux humides, du financement des programmes de mise en valeur et de la stratégie provinciale de mobilisation de bois des forêts privées sont ceux pour lesquels le Syndicat a consacré le plus d'efforts, la plupart du temps à la demande ou en étroite collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ).

Des administrateurs et des employés du Syndicat ont aussi siégé à des structures comme les agences de mise en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants, des associations forestières régionales et des comités de travail sur les plans de développement de la zone agricole (PDZA) de plusieurs MRC. Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exercices de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers.

Le Syndicat a participé activement à la campagne provinciale de carte postale orchestrée par la FPFQ à l'en-

TABLEAU 8

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francs	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel	2		1		1
Affûtage de la scie à chaîne	2	2	1		2
Éclaircies et jardinage	1				
Façonnage des bois	1				
Fiscalité forestière					1
Total partiel	6	2	2		4
Total général			14		



jeu de la fiscalité foncière encourageant la relève des producteurs forestiers. Ainsi en novembre dernier, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 48 visant à créer une catégorie d'immeubles pour les boisés sous aménagement et permettre aux Municipalités qui le désirent de les taxer différemment afin d'encourager la protection et la mise en valeur des forêts privées. Le gouvernement répond ainsi à une demande des producteurs forestiers vieille de 50 ans.

La mise en valeur

Les agences de mise en valeur

Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 9 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

TABLEAU 9

AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTES DANS LE TERRITOIRE DU SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	M ^{me} Caroline Houde
Bois-Francs	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	M ^{me} Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M. Jacques J. Tremblay
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M ^{me} Caroline Houde
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Aimé A. Bertrand, Léo Gignac et Jacques J. Tremblay
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.

La répartition des propriétaires, des membres et des délégués

Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

Secteur 1 Bellechasse - Les Etchemins
2 511 propriétaires
332 membres
25 délégués

- a) Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon;
- b) Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC des Etchemins.

Secteur 2 Rive-Sud de la Capitale
803 propriétaires
76 membres
8 délégués

- a) Le territoire de la ville de Lévis;
- b) Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse;
- c) Le territoire de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Secteur 3 Lotbinière
2 169 propriétaires
254 membres
22 délégués

Le territoire de la MRC de Lotbinière.

Secteur 4 Mégantic
1 361 propriétaires
155 membres
14 délégués

Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC des Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).

Secteur 5 L'Érable - Bécancour
1 748 propriétaires
229 membres
17 délégués

- a) Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville;

- b) Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.

Secteur 6 Portneuf
2 534 propriétaires
238 membres
25 délégués

- a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac;
- b) Le territoire de la MRC de Portneuf.

Secteur 7 Rive-Nord de la Capitale
1 296 propriétaires
85 membres
13 délégués

- a) Le territoire des villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette;
- b) Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier;
- c) Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré;
- d) Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Secteur 8 Charlevoix
1 599 propriétaires
120 membres
16 délégués

- a) Le territoire de la MRC de Charlevoix;
- b) Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

Secteur 9 Côte-Nord
463 propriétaires
42 membres
5 délégués

- a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord;
- b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.

Nombre total de propriétaires : 14 484

Nombre total de membres : 1 531

Nombre total de délégués : 145

Les membres du conseil d'administration



Gaétan Boudreault
Président
Charlevoix, secteur 8
Administrateur depuis 2006



Léo Gignac
1^{er} vice-président
Portneuf, secteur 6
Administrateur depuis 1981



Michel Côté
2^e vice-président
Bellechasse-Les
Etchemins, secteur 1
Administrateur depuis
2013 et de 1992 à 2011



Denis Labonté
Rive-Sud de la Capitale,
secteur 2
Administrateur
depuis 2002



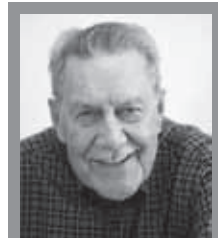
Réal Poirier
Lotbinière, secteur 3
Administrateur
depuis 1969



Jacques Nadeau
Mégantic, secteur 4
Administrateur
depuis 2008



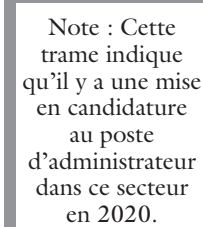
**Simon-Étienne
Carbonneau**
L'Érable-Bécancour, sec-
teur 5, Administrateur
depuis 2018



Aimé A. Bertrand
Rive-Nord de la
Capitale, secteur 7
Administrateur
depuis 2003



Jean-Marie Bélisle
Côte-Nord, secteur 9
Administrateur
depuis 2019



Note : Cette
trame indique
qu'il y a une mise
en candidature
au poste
d'administrateur
dans ce secteur
en 2020.

Le personnel



**Jacques J.
Tremblay, ing.f.**
Directeur général



**Jonathan Beaudoin-
Brousseau, ing.f.** ⁽¹⁾
Directeur adjoint
à la mise en marché



Caroline Houde, ing.f.
Directrice adjointe
à la foresterie



Alain Lamontagne, CPA
Directeur adjoint
à l'administration



Thérèse Julien
Secrétaire
de service



Michel Paradis, tech.f.
Mesureur licencié et
transport de bois



Alexis Turmel
Paiement
des bois

⁽¹⁾ M. Beaudoin a
quitté ses fonctions
en décembre 2019.

La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informers les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :

- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés. Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à

l'aménagement forestier durable des forêts privées :

- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).



**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC**

5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2

Tél. : 418 872-0770

Télec. : 418 872-7099

Courriel : spfrq@upa.qc.ca

Web : www.spfrq.qc.ca

Facebook : @spfrq